

Les dossiers des cahiers

Il y a 110 ans, du 23 au 28 septembre 1895, se tenait à Limoges, le congrès qui allait donner naissance à la Confédération Générale du Travail.

Pour évoquer ce qu'a été le long parcours de la C.G.T., nous avons puisé dans l'allocution de Louis Viannet à l'occasion du centenaire de la C.G.T.

"On peut aimer ou ne pas aimer la CGT.

On peut se féliciter ou regretter qu'elle soit telle que ses 100 ans l'ont forgée.

La CGT est indissociable de toute notre histoire nationale et internationale.

Ses caractéristiques, ses traits originaux, ont largement influencé, de manière d'ailleurs diverse, les autres rameaux du syndicalisme français, notamment dans une conception très typée du syndicalisme confédéré. Internationaliste dès sa naissance, elle le demeure dans les conditions les plus difficiles, comme celles des aventures coloniales.

La CGT est née de la volonté de solidarité entre les différentes professions, à partir de leurs intérêts communs de salariés et d'unité entre le syndicalisme professionnel à structure verticale de la Fédération des syndicats et le syndicalisme de proximité déjà interprofessionnel de la Fédération des Bourses du Travail.

C'est une caractéristique essentielle du syndicalisme français qui a donc, très tôt, affirmé cette priorité aux solidarités les plus larges et qui, dans sa dynamique même, a pris conscience de la nécessité d'être le syndicalisme de toutes les catégories, des hommes et des femmes de tous les départements et de toutes régions, des actifs et des chômeurs.

La CGT est née de la volonté de combativité pour la défense des revendications communes.

La revendication, et la lutte pour la faire aboutir, le besoin d'agir ensemble pour être

plus fort sont le ciment de la solidarité dans la CGT.

Cette marque de naissance ne quittera jamais la CGT.



Comme elle est jalouse de son indépendance, comme elle croit au rôle majeur du syndicalisme, du mouvement populaire, de l'intervention active et consciente pour transformer la société, elle se méfie de l'Etat sans en ignorer le rôle.

Ce qui ne signifie nullement neutralité dans les grands enjeux nationaux ou indifférence vis-à-vis des formations politiques, des positions qu'elles adoptent, des intérêts qu'elles défendent.

Il suffit de regarder ce que sont les rapports entre syndicalisme et formations politiques dans les autres pays européens, dans ce que furent les ex-pays socialistes, sans parler des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, pour mesurer l'originalité du syndicalisme français en ce domaine essentiel et l'empreinte indélébile donnée par la CGT.

La CGT est née de la volonté de transformer radicalement la société capitaliste.

La CGT a, tout au long de son siècle de vie rêvé et agi pour une France et un monde libérés de la chape de plomb de l'argent roi,

pour l'auto-gouvernement des exploités, pour la solidarité mondiale de tous les travailleurs.

La CGT est née anti-capitaliste et anti-impérialiste. Là réside une des dimensions les plus controversées, les plus passionnelles de son histoire, mais controversées précisément parce que cette caractéristique donne à son action une portée redoutable pour les puissances d'argent, et qui en fait, aujourd'hui encore, un obstacle réel à la recherche d'un consensus oublié des contradictions qui restent fondamentales entre le capital et le travail.

Ce sont ces idéaux transformateurs et libérateurs de l'exploitation du travail humain qui ont motivé des vies militantes exemplaires de dévouement et d'abnégation, voire dans les situations les plus graves, des actes de bravoure hors du commun, comme l'ont rappelé les célébrations du 50^e anniversaire de la Libération et des camps de concentration nazis. Lutte pour libérer la patrie, lutte contre les guerres coloniales, lutte contre tous les actes politiques d'agression coloniale, sur tous ces terrains et en toutes circonstances, la CGT a répondu présent.

Dans un monde

- où les forces de l'argent considèrent que, durablement, la voie est libre pour les seules lois du marché, la seule mondialisation des économies et la concurrence sans pitié des plus forts entre eux et contre les faibles, la seule domination des multinationales,

- où, sous cette impitoyable contrainte, tout devient marchandise, la vie, la santé, la culture, l'information, écrasant toute autre considération et, pour cela, prenant maintenant pour cible les niveaux de vie, les systèmes de protection sociale, les libertés démocratiques et les grands acquis culturels,

les valeurs fortes de solidarité et de fraternité, fondatrices du syndicalisme confédéré, doivent à nouveau irriguer nos analyses, nos positions, nos revendications".

Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Bretagne

12, square Vercingétorix—CS 34335—35043 RENNES CEDEX—Association Loi 1er juillet 1901 (9 décembre 92)

Les Cahiers de l'Institut

EDITO

Par Claude MICHEL
Secrétaire de l'Institut
C.G.T.
d'Histoire Sociale
de Bretagne

**A chacun ses
"100 jours"**

Le premier à inaugurer ce laps de temps était empereur et il semblait qu'à chacune de ses étapes, il était acclamé. Le second est premier ministre et il aurait promis de redonner confiance au pays...

Mais, à chacune de ses étapes, à chaque ville visitée, il a été salué par des grèves et des manifestations.

Seuls le "comprendraient" le patronat, le baron Seillières, Madame Parisot et dans une certaine mesure le spécialiste du karcher, le nommé Sarkozy.

Pour les deux, un Waterloo a mis fin à l'expérience, pour le premier, c'était 4 jours avant la fin, pour le second, c'est quelques jours après la fin. Mais quelle défaite !!!

Regonflés par les résultats du 29 mai, les travailleurs du privé comme du public n'entendent pas laisser le champ libre à ceux qui, chaque jour, portent atteinte au droit du travail à ceux qui au travers du contrat nouvelle embauche entendent pouvoir licencier les travailleurs sans justification.

A ceux qui s'en prennent aux chômeurs, les menaçant de supprimer les allocations, s'ils refusent un emploi sous-qualifié donc sous rémunéré, il

convient de rappeler que des allocations versées par l'assurance chômage sont le fruit des cotisations des salariés pour couvrir les risques de chômage.

Le 4 octobre, donc, des centaines de milliers de travailleurs du public comme du privé, des chômeurs, des enseignants menacés de chômage, (moins 5 300 postes dans le projet de budget 2006), se sont dressés pour dire, ça suffit !

Ils en ont assez des ravages des fonds de pension et autres groupes bancaires internationaux pour qui le monde est un supermarché ou chacun, selon sa puissance, achète et revend, détruisant au gré des variations boursières des entreprises employant des milliers de salariés, brisant les familles, tuant la vie locale et régionale.

Que devient, dans ce cas, l'affirmation du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) qui, en 1944, prescrivait "**une organisation rationnelle de l'économie, assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général**", et entendait pour le plan social, "**le droit au travail, un niveau de salaire garanti assurant la sécurité et la dignité de chaque travailleur**" ?

L'application de ces simples mesures sont et seraient possibles si l'on compare le P.I.B. de 1945 avec celui d'aujourd'hui. En près de 60 ans, il a augmenté de 900 % !

Donc les moyens existent.

Reste à obliger ce gouvernement et les dirigeants du grand patronat à appliquer ces mesures. Des journées de mobilisation comme celle du 4 octobre sont de nature à conduire à ces évolutions positives pour l'ensemble de la population.

Donc à renouveler !



Un moment fort de débat avec les élus des comités d'entreprise, organismes équivalents et C.H.S.C.T. de Bretagne

A 6 mois du 48^e congrès confédéral de la C.G.T., la deuxième rencontre régionale des comités d'entreprise, organismes équivalents et des C.H.S.C.T. sera un moment important pour les élus et mandatés de Bretagne.

Avec des moyens, certes insuffisants, des prérogatives qui sont encore à gagner, le dialogue social remis à l'ordre du jour, cache souvent le refus de véritables négociations.

Comment peut-il en être autrement quand le patronat et le gouvernement n'ont qu'un seul objectif : réduire les garanties individuelles et collectives avec toutes les conséquences directes sur les conditions de vie et de travail des salariés ?

Les élus et mandatés qui sont en contact permanent avec les salariés sont les premiers porteurs des propositions et de l'identité C.G.T.

L'allongement du mandat des représentants du personnel à 4 ans serait un moyen d'éloigner les élus de leurs mandats, autant d'éléments qui ne seront pas sans traverser les débats que nous aurons pendant ces deux jours.

Nos échanges d'expériences porteront à la fois sur l'aspect économique, l'intervention sur les choix de l'entreprise, la politique de l'emploi, la formation, les conditions de travail et l'autre domaine de compétence des C.E. qu'est la gestion des activités sociales et notre combat pour le droit aux vacances pour tous.

Les institutions de représentation du personnel sont de véritables outils pour que l'organisation syndicale gagne, dans l'entreprise, une meilleure efficacité sociale et économique.

Ce sera donc aussi les 15 et 16 novembre 2005, à Quimper, un moment fort de débat sur la place et le rôle de la C.G.T. et son nécessaire renforcement.

Christian PELTAIS
Secrétaire du Comité Régional
C.G.T. Bretagne

**Réception le
mercredi 16 novembre, à 12 heures,
dans le hall du "Pavillon"
en présence de Joël HEDDE,
Président de l'Institut C.G.T. d'Histoire So-
ciale**

A qui se fier ?

- 2004, le tsunami en Asie.
- 2005, l'ouragan Katrina sur la Floride, suivi de l'ouragan Rita sur le Texas.

C'est le réchauffement de la planète !

Et pourtant...

- En 1172, un raz-de-marée fait que l'océan recouvre l'Évêché de St Pol Léon à Lanerneau et Morlaix

1000 personnes sont emportées par les flots.

- En 1703, le 26 novembre, un ouragan s'abat sur la Bretagne ; des vents sont notés à 180 et 190 km/H. L'ouragan fait 8 000 victimes.
- En 1877, tempête sur le sud de la Bretagne, le niveau de la mer s'élève de 1,80 m.

Alors ?



• Il y a 490 ans : Mai 1515

* Victoire de la bataille de Marignan.

• Il y a 320 ans : 18 octobre 1685

* Edit de Fontainebleau qui révoque l'Edit de Nantes. Une centaine de milliers de protestants vont s'exiler en Angleterre, Allemagne et Hollande.

• Il y a 175 ans : 1830

* Prise d'Alger par les Français.

• Il y a 135 ans : 1870

* Guerre avec la Prusse, défaite de Sedan.
* Le 4 septembre, proclamation de la République.

• Il y a 125 ans : 1880

* La France annexe Tahiti.
* Amnistie des Communards.

• Il y a 110 ans : Octobre 1895

* Congrès de Limoges, création de la C.G.T.

• Il y a 100 ans : Décembre 1905

* Loi sur la séparation de l'église et de l'état.

• Il y a 95 ans : 1910

* Novembre : Mort de Léon Tolstoï
* 25 novembre, condamnation à mort de Jules Durand, Secrétaire du syndicat des charbonniers du Havre qui sera "innocenté" en juin 1918.

• Il y a 90 ans : Septembre 1915

* Conférence socialiste de Zimmervald.

• Il y a 85 ans : 1920

* 25 décembre, congrès de Tours du Parti Socialiste. La majorité fonde le Parti Communiste Français.
* Création du Conseil Economique du Travail.
* 1920, grève des cheminots : 26 000 cheminots révoqués.

• Il y a 75 ans : 1930

* Le Vatican publie l'encyclique "Casti-connubii" qui dénonce le contrôle des naissances.

• Il y a 70 ans : 27 septembre 1935

* Réunion commune C.G.T./C.G.T. U pour jeter les bases de la réunification qui aura lieu en mars 1936.

• Il y a 62 ans : Septembre 1943

* Bombardement de Nantes par les alliés ; 1 463 morts et 2 500 blessés.

• Il y a 60 ans : 1945

* Octobre : Création à Paris de la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.).
* Décembre : Création dans la C.G.T. du journal "Force Ouvrière" qui va servir de templin pour la scission dans la C.G.T.

• Il y a 55 ans : 1950

* Avril, assassinat par la police à Brest d'Edouard Mazé.
* Juin, début de la guerre de Corée, envoi d'un bataillon français.

• Il y a 50 ans : Avril 1955

* Conférence de Bandoeng, émergence du Tiers monde.

• Il y a 45 ans : 1960

* 9 novembre, John F. Kennedy est élu Président des U.S.A.
* Octobre 1960, manifestations et grève C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., U.N.E.F. pour la paix e Algérie.

• Il y a 43 ans : 1962

* Généralisation de la 4^e semaine de vacances

• Il y a 35 ans : 1970

* 14 octobre, au Chili, Salvador Allende devient Président de la République.
* 9 novembre, mort du Général de Gaulle.

• Il y a 30 ans : 1975

* Les Turcs proclament un Etat autonome dans le nord de l'île de Chypre.
* Juillet, un an après la révolution des œillets au Portugal, formation d'un triumvirat avec Otelo de Carvalho.
* 20 novembre, mort du dictateur Franco.

• Il y a 25 ans : 1980

* Février, incidents à Plogoff (29) à propos d'une éventuelle installation d'une centrale nucléaire.
* Mars, assassinat de Monseigneur Oscar Romero, archevêque et défenseur des droits de l'homme au Salvador.
* 4 mai, mort du Maréchal Tito ; début de la fin de la Yougoslavie.
* Juillet, coup d'état en Bolivie ; les libertés sont supprimées.
* A l'ONU, demande de retrait d'Israël des territoires occupés.
* Octobre, attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris, 4 morts, 20 blessés.
* Septembre, coup d'état militaire en Turquie.

• Il y a 15 ans : Octobre 1990

Réunification des deux Allemagne.

• Il y a 10 ans : 1995

* Centenaire de la C.G.T.

• Il y a 5 ans : 2000

* Septembre, le baril de brut est à 37,7 dollars ; décembre, il passe à 21,6 dollars.
* Fin décembre, "France Soir" est racheté par Poligrafici (Italien).